SEPTEMBRE 2018

LA LETTRE D'INFO

Gestion différenciée et valorisation du bocage

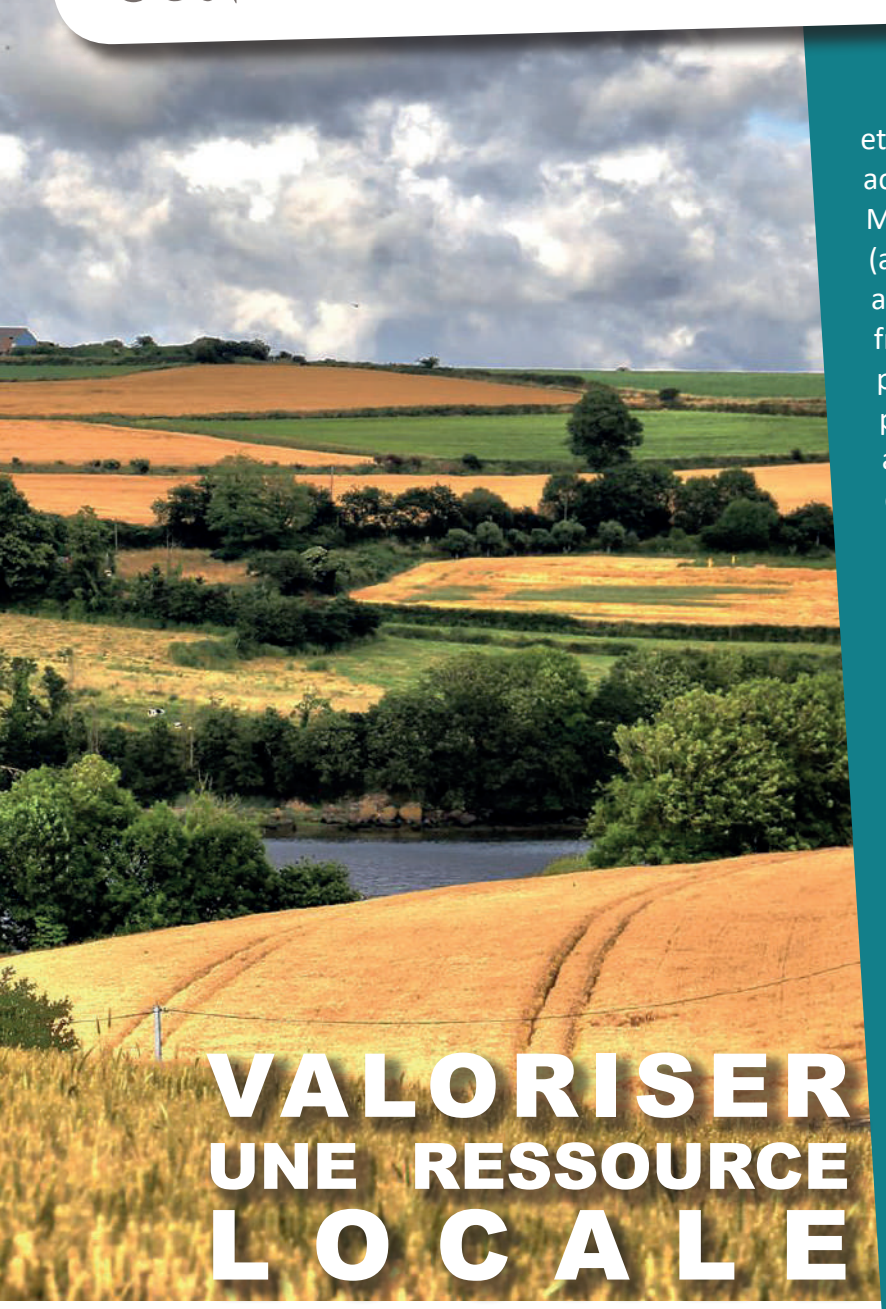

VALORISER UNE RESSOURCE LOCALE

Ce document informatif a été réalisé dans le cadre des différents programmes Breizh Bocage à l'échelle du SAGE[1] du Bas-Léon portés par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, la Communauté Lesneven Côtes des Légendes, la Communauté de Communes du Pays des Abers et le Pays d'Iroise Communauté. Pour rappel, ce programme vise à améliorer le maillage bocager des différents bassins versants et contribue à une meilleure qualité des eaux. Les travaux sont éligibles aux agriculteurs, collectivités et particuliers. Ils peuvent être entièrement subventionnés par le FEADER[2], l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région, le Département et les structures porteuses du programme.

Depuis plusieurs années, les collectivités et agriculteurs du Bas-Léon ont engagé des actions afin de renforcer le maillage bocager. Malgré les nombreuses fonctions qu'il assure (antiérosive, paysagère, épuratrice, brise vent, accueil des auxiliaires de culture…), celui-ci reste fragile. La gestion du bocage soulève plusieurs problématiques pour les agriculteurs comme pour les collectivités : manque de temps, gestion actuelle qui fragilise la ressource et la pérennité du bocage, sécurisation des bords de routes, encombrement des déchèteries par des déchets verts peu ou pas valorisés.

Alors quelles sont les solutions ?

Des outils, tels que le lamier, permettent de répondre rapidement à un besoin d'entretien des haies, mais cette méthode s'inscrit dans une logique à court terme. En effet, sur une période de 10 ans, ce mode de gestion se révèle coûteux et ne permet aucune valorisation de la biomasse. Différentes techniques se sont développées sur d'autres territoires bretons. Il s'agit notamment de la production de bois-plaquette permettant d'obtenir un combustible facilement utilisable pour les chaudières automatisées. Le broyage de branchages de plus petit diamètre trouve quant à lui son usage dans les espaces verts comme paillage. Préalablement à la mise en place de ces différentes formes de valorisation du bocage, il est nécessaire de réaliser un plan de gestion intégrant l'accroissement annuel des végétaux afin de pérenniser la ressource. Ce type de gestion favorise une intervention moins fréquente sur chaque linéaire. Par cette démarche globale, un cercle vertueux du bocage est amorcé, c'est l'objet de ce document.

[1] *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux*
[2] *Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural*

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Planter, entretenir, valoriser : le cycle vertueux du bocage

Gestion et renforcement du bocage → Réduction des déchets par broyage et séchage → Fourniture et consommation en énergie locale

- **Donner une valeur économique à la haie**
- **Soutenir l'économie locale**
- **Maintenir et pérenniser le maillage bocage**
- **Diminuer les déchets verts**
- **Réduire l'utilisation des énergies fossiles**

Sur les 6 500 km de haies identifiées sur le Pays de Brest, l'Agence de Maîtrise de l'Énergie et du Climat a estimé que ce maillage pourrait produire 65 000 MAp* sec soit

16 000 tonnes de bois par an

* Mètre cube Apparent

Pays de Morlaix : visite de la SCIC de Coat Bro Montroulez

En Février dernier, une partie des élus référents et des animateurs bocage du territoire du SAGE du Bas-Léon ont visité la plateforme de stockage de bois-bocage de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collective) Coat Bro Montroulez à Pleyber-Christ. L'idée de valoriser économiquement le bois est née en 2002 lors de la création d'un site de traitement des boues de station d'épuration composé de taillis de saules. Cinq années se sont écoulées avant la création d'une association transformée aujourd'hui en SCIC qui regroupe 5 CUMA (**une quarantaine d'agriculteurs**), Pleyber-Christ et Morlaix Communauté. Cette dernière a également investi dans une chaudière à bois lors de la construction d'une nouvelle piscine.

Aujourd'hui, la **SCIC produit annuellement 3500 tonnes** de bois plaquette avec une marge de production si les demandes augmentent. Les agriculteurs et les collectivités font appel à la SCIC pour gérer les chantiers de coupe. Une entreprise de broyage intervient alors à la charge de la SCIC. Il faut compter 4 à 6 mois de séchage sur l'une des deux plateformes spécifiques de la SCIC équipées de ponts à bascule. Les agriculteurs sont ainsi rémunérés dès la livraison en fonction du poids et de la qualité du bois, **ce qui permet de couvrir les frais de gestion (temps de travail ou intervention élagueur) voire, de constituer un complément de revenu.** Ainsi, ce broyat est livré dans une vingtaine d'établissements possédant une chaufferie (notamment des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Il est également utilisé comme paillage pour certains maraîchers et ponctuellement, les arbres bien calibrés peuvent être valorisés en bois d'œuvre.

La SCIC souligne qu'une chaudière à bois-plaquette est intéressante avec une consommation minimale de 30 Kw. Il est également important d'intégrer dès la conception de la chaufferie, le type de bois et la provenance afin d'adapter le système d'approvisionnement.

Plateforme de stockage SCIC Coat Bro Montroulez

Lannion Trégor Communauté : vers une gestion durable des haies en bord de route

UNE FILIÈRE CRÉÉE ÉTAPE PAR ÉTAPE

Conscients des enjeux paysagers, énergétiques, environnementaux et du développement local de leur territoire, les collectivités du Trégor comme Belle-Isle-en-Terre, Plounévez-Moëdec, Cavan, Plestin les Grèves, Trévou-Tréguignec et Plouaret ont investi depuis plus de dix ans, dans des systèmes de chaudières à bois. Par exemple, la commune de Plouaret dispose de 2 chaufferies. La première, installée en 2005 (chaudière de 500 kw) alimente l'école primaire et maternelle, le collège, la mairie, le pôle enfance et la Communauté de Communes. La seconde installée en 2012, avec 2 chaudières de 320 kw, est reliée à la maison de retraite, la cuisine centrale et une trentaine de logements sociaux.

2 PLATEFORMES BOIS ÉNERGIE

Depuis 2007, Lannion Trégor Communauté a investi dans une plateforme de stockage de bois d'une surface de 1 500 m² et d'une capacité de stockage de 2 500 tonnes de plaquettes de bois sec, dont le toit est couvert de panneaux photovoltaïques. Ces lieux de stockage permettent d'alimenter l'ensemble des chaufferies bois énergie du territoire.

GESTION DURABLE DU BOIS

Depuis 2013, la SCIC Bocagenèse regroupe les collectivités, agriculteurs et autres acteurs impliqués dans la filière bois du Trégor. L'objectif est de produire de l'énergie renouvelable locale en valorisant le bois issu de l'entretien durable du bocage et de renforcer l'économie du territoire. Ce choix de gestion coopérative garantit la représentativité et la prise en compte des intérêts de tous les sociétaires. Il s'appuie sur un ancrage très fort au territoire. **Chaque linéaire entretenu est intégré dans un plan de gestion à l'échelle communale ou d'une exploitation avec un passage prévu tous les 10 ans**. Des travaux en cours au niveau du service environnement de la Communauté de communes permettront de labelliser le bois énergie à toutes les étapes : producteur, transporteur et vendeur. Ainsi, la production de bois plaquette issu du bocage s'inscrira dans une démarche certifiée de qualité et de durabilité en s'appuyant **sur les trois piliers du développement durable :**

-l'**environnement**, en préservant le maillage bocager par une gestion durable et bénéfique pour la biodiversité,

-le **social**, par le soutien à l'emploi et la mise en réseau d'agriculteurs, collectivités, sylviculteurs et particuliers,

-l'**économie**, en donnant une valeur économique au bocage. Les coûts de gestion sont compensés par la valorisation du bois.

Gestion durable d'une haie à Plouaret (22)

Jusqu'à 70% du bois consommé sur le territoire du Pays de Brest provient de l'extérieur.

(source Ener'gence)

100 m³ de bois déchiquetés avec 20 % d'humidité équivaut en énergie à **80** barils de fioul (12 800 L)

Un territoire en expérimentation

Sur le bassin versant du Quillimadec :

Au cours de l'hiver 2017-2018, une expérimentation des différentes techniques de tailles et une comparaison des coûts a été réalisée. Cette comparaison permet de souligner l'intérêt d'une gestion adaptée suivant le rendu souhaité (linéaires visibles avec panneaux explicatifs sur place, en contre-bas du cimetière allemand de Lesneven).

Sur le bassin versant de l'Aber Wrac'h :

Lors des travaux 2017-2018, un chantier de broyage a été organisé à Ploudaniel, route de Kerouant, afin d'évoquer son organisation et ses avantages. De plus, le broyat produit a été utilisé comme paillage pour les jeunes plantations. L'hiver prochain, différentes tailles (reprise de haie ancienne, taille de formation ...) seront organisées, couplées par une formation sur l'entretien des haies.

Sur le bassin versant de l'Aber Benoît :

Suite à un état des lieux précis du bocage en bord de route réalisé sur certaines communes, la CCPA a proposé de mettre en place des plans de gestion afin de pouvoir gérer les haies durablement. Cette gestion adaptée permet la valorisation du bois tout en garantissant la sécurité routière. Des chantiers tests devraient être menés dans les mois à venir. De plus, une formation sur l'entretien des haies sera proposée aux agriculteurs cet hiver.

A vos agendas :

Pour plus d'informations sur le sujet, rendez-vous le **28 septembre à 14h à Kernilis.**

Au programme : **information sur les aides** pour le montage d'un projet chaufferie bois (Ener'gence), **témoignages** sur le fonctionnement des chaufferies bois de Pleyber-Christ et sur la SCIC de Coat Bro Montroulez .

Renseignements et inscription :
bocage.basleon@orange.fr
02 98 30 83 00

Le saviez-vous ?

De la plantation à la valorisation du bocage différentes aides existent pour :

- **Planter** : Breizh Bocage et Breizh Forêt financent jusqu'à 100 % les travaux (suivant les conditions des programmes, ouverts aux agriculteurs, collectivités et particuliers).

- **Gérer** : des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) aident à financer la gestion durable des haies (destinées aux agriculteurs).

- **Valoriser** : des aides, comme le plan Bois Energie Bretagne, financent des études de faisabilité et des projets de développement de chaufferies bois, destinées aux agriculteurs (jusqu'à 25%) et collectivités (jusqu'à 70%).

Structures porteuses des programmes Breizh-Bocage sur le territoire du Bas-Léon